



Chapitre XVII

Où l'on montre que nul ne peut transférer en totalité ce qui lui appartient au Souverain et que ce transfert n'est pas nécessaire. De l'État des Hébreux ; quel il fut du vivant de Moïse, quel après sa mort, et de son excellence ; enfin des causes pour quoi l'État régi par Dieu a péri et, durant son existence, n'a presque jamais été libre de séditions

Type de publication : Chapitre d'ouvrage

Ouvrage : [Œuvres. Tome II. Traité théologico-politique](#)

Pages : 314 à 347

Réimpression de l'édition de : 1928

Collection : [Classiques Jaunes](#), n° 144

Série : Littératures francophones

Thème CLIL : 3436 -- LITTÉRATURE GÉNÉRALE -- Oeuvres classiques

EAN : 9782812421723

ISBN : 978-2-8124-2172-3

ISSN : 2417-6400

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-2172-3.p.0340

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 08/04/2014

Langue : Français

Chapitre d'ouvrage : [Précédent](#) 21/27 [Suivant](#)